

P.V. n°24 – réunion restreinte par consultation électronique

Président : M. LEYGE.

Présents : MM. BOUDET – LAGARDE – NARBATE – OYHAMBERRY - REPENTIN – ROUGER – SICOT - SISSAOUI

Absence de réponse : M. BATTOU

Administratif : M. VALLET

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr, le droit d'examen étant de 116 euros. Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les matches de Coupes et pour les 4 dernières rencontres de championnats régionaux (Art. 30.3 des R.G. de la LFNA).

CHAMPIONNATS

Rencontre STADE RUFFECOIS / U.S. BOUSCAT (R2) fixée le samedi 28 Mars 2026

La Commission consultée ce jour,

- Considérant la demande de modification de l'horaire du début de la rencontre par le club du STADE RUFFECOIS à 20h00 qui est celui établi depuis le début de saison, et ne comprenant pas pourquoi la rencontre citée en objet est fixée à 19h00.
- Considérant le courriel du Pôle COMPETITIONS auprès du club de l'U.S. BOUSCAT pour obtenir leur avis à cette demande de modification à moins de 7 jours de la rencontre.
- Considérant le refus du club de l'U.S. BOUSCAT d'évoluer à 20h00, arguant des joueurs travaillant de nuit et souhaitant ainsi que l'horaire indiqué (19h00) soit respecté.
- Considérant, devant le désaccord des deux clubs sur l'horaire de début de la rencontre, la sollicitation de la C.R. des COMPETITIONS SENIOR dans sa compétence pour statuer sur ce dossier.
- Considérant la genèse de cette rencontre retour qui résulte d'une inversion automatique de la rencontre aller qui était fixée à l'origine sur l'installation du STADE RUFFECOIS
- Considérant l'inversion de la rencontre aller sur l'installation du BOUSCAT à un horaire de départ fixé à 19h00.
- Considérant que la reprogrammation du match RETOUR sur l'installation du STADE RUFFECOIS a automatiquement pris l'horaire de 19h00.
- Considérant les arguments avancés du club de l'U.S. BOUSCAT pour refuser l'horaire de 20h00, pourtant réglementaire et acté dans l'engagement du club recevant.
- Considérant que la Commission dispose de tous les éléments pour statuer.

Par ces motifs et à la majorité des votes exprimés (7 pour – 2 contre), décide de programmer la rencontre R2 STADE RUFFECOIS / U.S. BOUSCAT au samedi 28 Mars à 20h00.

COMPÉTITIONS RÉGIONALES SENIORS REUNION DU 24 MARS 2026

PAGE 2/2

La Commission prend acte et valide la liste des rencontres reportées des week-ends précédents et la nouvelle programmation des rencontres sans date depuis le 28 Février 2026.

NOUVELLE PROGRAMMATION DES RENCONTRES REGIONALES AU 25 MARS 2026

Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
RÉGIONAL 2	A	U.E.S. Montmorillon / Dompierre Ste Soulle	04/04/2026	02/05/2026	19h00
	D	Coteaux Libournais / Arsac Le Pian Médoc	28/02/2026	02/05/2026	18h00
Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
RÉGIONAL 3	B	Chantel. Courl. Chap / S.O. Châtellerauld (2)	14/03/2026	02/05/2026	19h00
	G	Nontron St Pardoux / Nonards Altillac E.S.	07/03/2026	06/04/2026	15h00
	H	A.S. Taillanaise / A.S.S.A Pays du Dropt	08/03/2026	05/04/2026	15h00
	I	Targon Soullignac F.C. / Pau Bleuets Notre Dame	01/03/2026	01/05/2026	15h00
	L	La Brède F.C. (2) / Union Pau Portugaise	15/03/2026	03/05/2026	15h00
		S.C. Cadaujac / F.C. St Geours	01/03/2026	05/04/2026	15h00

Le Président,
Marc LEYGE



Le secrétaire de séance
Vincent VALLET,



Procès-Verbal validé le 25 Mars 2026 par Mme Catherine VEYSSY, Secrétaire Générale de la LFNA.